



APPEL À CANDIDATURES

POUR UNE ÉTUDE SUR L'INTERET ET FAISABILITE DE L'INSTITUTION D'UNE REDEVANCE *SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION MARITIME*, COMPRENANT UN EXAMEN DES ASPECTS JURIDIQUES

Le CETMO, en sa qualité de Secrétariat technique du Groupe des ministres de transport de la Méditerranée Occidentale -GTMO 5+5-, a mis en place une ligne de travail intitulée « *Redevance Sécurité de la navigation maritime* ». L'étude relative à cette ligne de travail devra fournir une argumentation sur la convenance et l'intérêt de l'instauration d'une telle redevance ainsi qu'une évaluation de sa faisabilité économique et juridique accompagnée d'une proposition des modalités de son recouvrement.

Pour la réalisation d'une telle étude, le CETMO vous invite à **déposer votre proposition et CV avant le 5 d'août du 2011, à l'adresse de courrier électronique indiquée ci-dessous.**

OBJECTIFS DE L'ETUDE

La présente étude a pour principaux objectifs de :

- Établir le diagnostic des systèmes mis en place par les États côtiers, notamment par les pays du GTMO 5+5, en matière d'aides externes à la navigation ;
- Analyser des besoins, notamment financiers, de développement de ces moyens au regard de l'évolution prévisionnelle du trafic maritime et de la réglementation internationale en la matière ;
- Envisager une démarche opérationnelle et un dispositif juridique de mise en place d'une redevance *Sécurité de la navigation maritime* comme outil de financement potentiel de tels systèmes ;
- Analyser l'impact de l'instauration éventuelle de cette redevance aussi bien pour l'État côtier que pour le navire ;
- Élaborer, sur la base des éléments d'analyse susvisés, un argumentaire permettant d'attirer l'attention des instances internationales concernées sur l'intérêt potentiel de cette proposition.

(Voir les termes de référence à : www.cetmo.org/pdf/TdRredev.pdf)

PROFIL

Les candidats devront réunir les conditions suivantes :

- Appartenir à l'un des dix pays membres du GTMO 5+5 (Algérie, Espagne, France, Italie, Libye, Malte, Maroc, Mauritanie, Portugal et Tunisie)
- Être spécialisé en droit maritime et/ou
- Être spécialisé en économie du transport

Le partenariat entre un expert de la rive nord et un expert de la rive sud méditerranéenne sera privilégié lors de la sélection. Les experts devront réaliser l'étude en contact étroit afin d'enrichir les différents points de vue.

CALENDRIER

- La durée prévue de réalisation de l'étude est de quatre mois.
- Le choix des candidats sera communiqué à partir du 1^{er} septembre 2011.
- Le lancement de l'étude est prévu à partir du 15 septembre 2011.

CONTACT

Nous vous prions d'envoyer votre proposition et CV par courrier électronique au :

Centre d'Études des Transports pour la Méditerranée Occidentale (CETMO)
cetmo@cetmo.org
www.cetmo.org